

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00712 Numéro SIREN : 829 991 389 Nom ou dénomination : A3A ASSURANCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012104

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	9 593		9 593	9 593		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	908	908				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	20		20	20		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	140		140	140		
Total II		10 660	908	9 753	9 753		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				1 102	1 102	100.00
	Autres créances	1 240		1 240	1 240		
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	25 502		25 502	26 484	981	3.71
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	26 742		26 742	28 826	2 083	7.23
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		37 402	908	36 495	38 578	2 083	5.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

en.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500	500		
	Réserves				
	Réserve légale	50	50		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	27 788	19 988	7 800	39.02
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 214	7 800	4 586	58.80
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	31 551	28 338	3 214	11.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 500	4 500	3 000	66.67
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 626	1 954	328	16.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 248	2 410	1 162	48.22
	Dettes fiscales et sociales	569	1 376	807	58.65
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	4 943	10 240	5 297	51.73
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	36 495	38 578	2 083	5.40

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 943 8 740

23

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	23 248		23 248	23 497		250	1.06
Chiffre d'affaires NET	23 248		23 248	23 497		250	1.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			23 248	23 497		250	1.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			19 211	13 498		5 713	42.32
Impôts, taxes et versements assimilés			200	682		482	70.67
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				66		66	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			19 411	14 246		5 165	36.26
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 836	9 251		5 415	58.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				0	0	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V				0	0	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		41		76	35	46.04
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		41		76	35	46.04
2. Résultat financier (V-VI)		41		76	35	45.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		3 796		9 176	5 380	58.63
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				13	13	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				13	13	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				13	13	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		569		1 376	807	58.65
Total des produits (I+III+V+VII)		23 248		23 497	250	1.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		20 034		15 698	4 336	27.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		3 214		7 800	4 586	58.80

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 36 494.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 23 247.50 Euros et dégageant un bénéfice de 3 213.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

La poursuite de la crise sanitaire liée à la COVID-19 constitue un élément majeur au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements n'ont eu aucun impact significatif sur son activité et que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 593		
Installations générales agencements aménagements divers	908		
TOTAL	908		
Autres participations	20		
Prêts, autres immobilisations financières	140		
TOTAL	160		
TOTAL GENERAL	10 660		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 593	9 593
Installations générales agencements aménagements divers			908	908
TOTAL			908	908
Autres participations			20	20
Prêts, autres immobilisations financières			140	140
TOTAL			160	160
TOTAL GENERAL			10 660	10 660

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	908			908
TOTAL	908			908
TOTAL GENERAL	908			908

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	140	140	
Débiteurs divers	1 240	1 240	
TOTAL	1 380	1 380	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 500	1 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248	1 248		
Impôts sur les bénéfices	569	569		
Groupe et associés	1 626	1 626		
TOTAL	4 943	4 943		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 626			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	9 593			9 593	
Total	9 593			9 593	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	2 à 20 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 248
Total	1 248

Charges et produits constatés d'avance

 E. NARON

A3A ASSURANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : Rue Mably, 38270 BEAUREPAIRE
829 991 389 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 3 213,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 213,54 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves"	1 786,46 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	5 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 50,00 euros par action.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

